

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2025 Publication : 24/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Commune de Murs

Département de Vaucluse Arrondissement d'Apt

EXTRAIT

DU

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de MURS

Séance du 24 Mars 2025

Membres
en exerciceQuorumPrésentsPouvoirsVotants1066410

Objet de la Délibération Attribution d'une subvention au CCAS- exercice 2025	L'an deux-mille-vingt-quatre, le 25 Mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Murs, convoqués le 18 Mars 2024, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, M. ARENA Xavier.
_	Présents: M. ACHARD Patrick, M. ARENA Xavier, M. BOUYGES Philippe, M. BRIEULLE André, Mme COELHO-COSTA Laure, Mme
DELIBERATION	HAESEVOETS Patricia, Mme NOLLET Catherine, Mme PETIT-DE- LA-RHODIERE Marie-Eve et M. VAYSON DE PRADENNE Bruno
N°2025-CM2403-9	
	Absents excusés: M. MALBEC Christian (procuration à M. Xavier ARENA)
	<u>Secrétaire de séance</u> : Mme NOLLET Catherine

Délibéré :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'attribuer au CCAS pour l'exercice 2025 une subvention d'un montant de 2.000 €.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

D'ATTRIBUER au CCAS une subvention d'un montant de 2.000 € au titre de l'exercice 2025 ;

• DE PRECISER que le montant de cette subvention sera prévu au Budget Primitif de la Commune, sur l'exercice 2025, en dépense de Fonctionnement, à l'article 657363.

Le Conseil,

Entendu l'exposé du rapporteur

Délibère

Adopté à l'unanimité

Ainsi délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits (Suivent les signatures) Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance M. MALBEC Christian Pour extrait certifié conforme. Le Maire

Xavier ARENA